

Numérique en Drôme-Ardèche

ADN, le plus gros projet français

Au mois de juillet prochain, grâce au dégroupage ADSL, 96% des habitants de chaque département accéderont au haut débit : internet, télévision, téléphone fixe. Projet phare national d'aménagement numérique des territoires, le réseau Ardèche Drôme numérique (ADN) est né grâce au partenariat entre les conseils généraux des deux départements et le conseil régional.

Pour superviser et conduire l'opération à son terme, les entités politiques se sont dotées d'un bras armé, le syndicat mixte ADN, présidé par Hervé Rasclard, conseiller général de la Drôme (cet élu est assisté par deux vice-présidents Maurice Quinkal, conseiller général de l'Ardèche et Hervé Saulgnac, conseiller régional).

Concrètement, le réseau numérique comptera plus de 2000 kilomètres de fibre optique qui raccorderont 213 centraux téléphoniques, 212 zones d'activités, 200 entreprises, 500 sites publics et 11 000 logements sociaux.

Dans le même temps, le réseau apportera une solution aux foyers inéligibles à l'ADSL qui, avant l'arrivée du numérique, se trouvaient situés en zones dites « blanches ».

Au-delà de la révolution technologique, des côtés ludiques et pratiques que ne manqueront pas d'engendrer le passage au numérique, les trois partenaires associés dans cet aménagement d'envergure sont aussi convaincus que le réseau « sera un moteur de l'attractivité économique du territoire. »

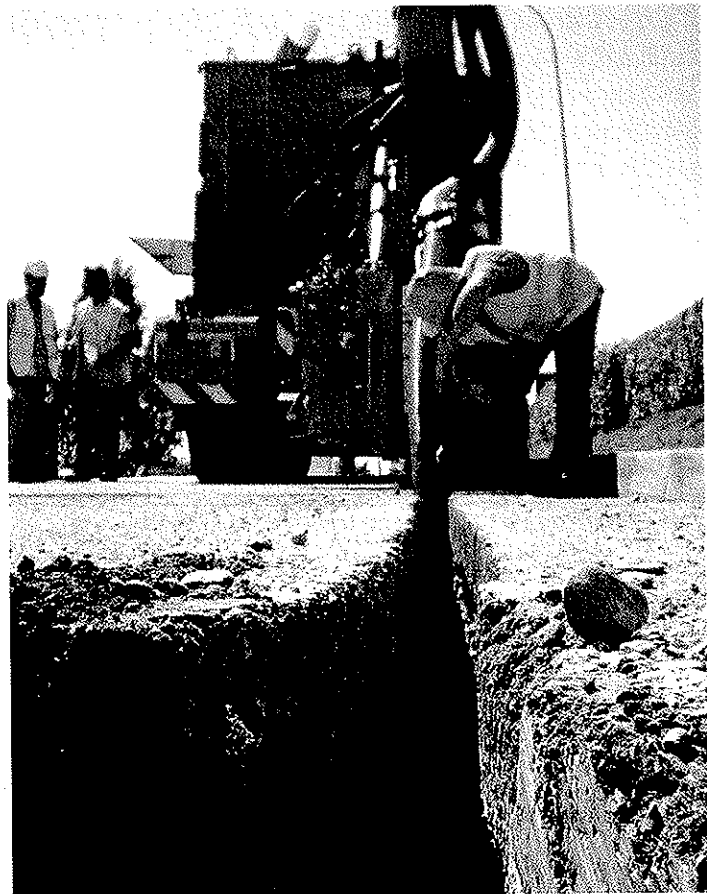
Partenariat public-privé

Avec la création du syndicat mixte ADN, les élus se sont aussi dotés d'un établissement public apte à recevoir ces subventions que sont les Fonds européens de développement économique des régions (Feder). Mais ADN, c'est aussi une expérience d'union sacrée des différentes compétences, avec un partenariat public-privé. Pour ce faire, le syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique s'est assuré du concours de la société Adtim, filiale des sociétés Axione, Eiffage, Etdé et Etdé Investissements.

C'est donc à Adtim qu'incombe l'établissement et l'exploitation du réseau pour une durée de 25 ans : « Ce partenariat cohérent, ambitieux et équilibré prépare l'avenir sur nos territoires en posant le premier maillon d'un réseau porteur de valeurs de service public. » assure-t-on chez ADN.

123 millions d'euros

Le coût de « ce réseau porteur de valeurs de service public » s'élève à 123 millions d'euros dont 73 millions sont à la charge d'ADTIM. De leur côté, les conseils généraux



Travaux de génie civil en milieu urbain, ici sur zone d'activité économique (fibre optique enterrée).

de l'Ardèche et de la Drôme débourseront chacun 10 millions d'euros et la Région Rhône Alpes déposera 20 millions d'euros dans la corbeille, auxquels s'ajouteront 10 millions d'euros fournis par l'Union européenne.

A ce stade, il n'est pas inutile de souligner que le personnel d'ADN a parfaitement étudié et préparé financièrement et techniquement l'arrivée du haut et du très haut débit en Ardèche et Drôme.

Le 11 juin dernier, on précisait au syndicat mixte que le projet représentait « 2018 km de réseau de fibre optique dont 1070 km de génie civil à créer et 948 km d'emprunts d'infrastructures tierces. »

Les techniques de génie civil utilisées reposent pour la construction des 1070 km, sur un système de pose mécanisé avec emploi de trancheuses qui contribuent à un déploiement rapide de la fibre optique, tout en limitant l'impact sur le trafic routier.

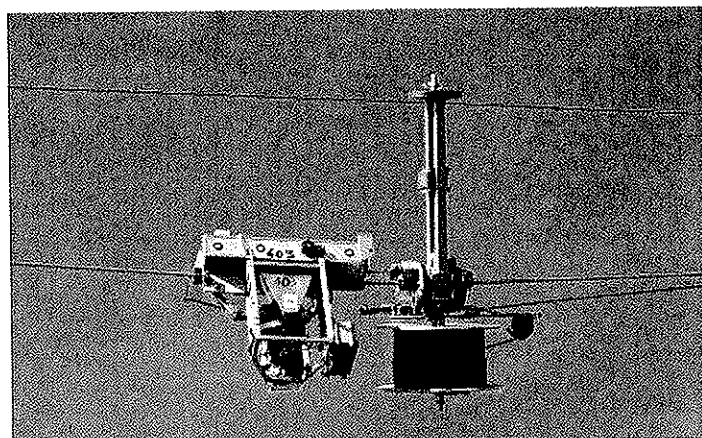
Les infrastructures tierces permettent de limiter les opérations de génie civil en s'appuyant sur des installations déjà existantes. Celles-ci sont constituées par les réseaux haute, moyenne et basse tension, propriété des syndicats d'énergie ; par les réseaux métropolitains des villes de Romans, Valence et du Syndicat mixte rovaltain ; par les réseaux routiers et par les réseaux de la Compagnie nationale du Rhône, du tracé RFF TGV et des autoroutes Aréa (locations de fibres).

Jusqu'à l'été 2010, l'ouverture des services d'ADSL dégroupé, des services très haut débit sur fibre optique en zone d'activité et sur les sites publics et l'ouverture des services très haut débit à la maison se feront progressivement. Mais chez ADN, on est formel, sauf problème de dernière minute : « La mise en œuvre finale et totale des services sera effective au mois de juillet 2010. »

Gilles Lorillard



Hervé Rasclard préside le syndicat mixte ADN.



Travaux d'enroulage de câbles optiques sur ligne électrique très haute tension (fibre optique aérienne).

Fin des zones blanches

Lors de l'étude sur l'arrivée du numérique, les spécialistes ont constaté qu'en Ardèche et Drôme, 12 000 foyers répartis sur 244 communes en zone « blanche » de l'ADSL, n'accédaient pas au haut débit. Ce ne sera plus le cas et les centraux téléphoniques, dégroupés par la seule dynamique concurrentielle depuis 2005, passeront de 25 à 213.